

FRANCHE-COMTÉ

Axe 7 : Actions transversales (dont management)

Module n°1 : MODULE DE BASE - Formation Maîtres d'apprentissage dans la FPH

Contexte

Cette formation propose une compréhension partagée des situations complexes rencontrées par les maîtres de stage. Ainsi est présenté tout au long de la formation une mise à distance réflexive individuelle et collective qui mixera les apports de connaissances et les expériences des maîtres de stage, mais aussi des apports d'outils pratiques et faciles à utiliser, des méthodologies "repères" et des constructions d'organisations opérationnelles. Nous construirons une affirmation du rôle des maîtres de stage, un meilleur positionnement et une amélioration significative de l'accompagnement.

Objectifs

□ Identifier les acteurs de l'apprentissage et le rôle de chacun □ Les étapes-clés du dispositif d'apprentissage □ Organiser l'accueil et l'intégration de l'apprenti □ Guider et d'accompagner les apprentissages □ Evaluer les compétences développées □ Permettre l'analyse de sa pratique pour l'apprenti et identifier les points de progression □ Évaluer le niveau de responsabilité juridique □ Accompagner des apprentis en difficultés □ Construire un parcours d'apprentissage adapté à chaque apprenti.

Renseignements complémentaires

Module de base: 2+1 jours ---) en présentiel ou en distanciel pour partie Module 2 certifiant: 1 jour (en 4 sessions distancielles)

- Lieu de la formation : Besançon
- Programmation : 1 groupe par semestre
- Financement : pas de coût pédagogique à prévoir pour l'établissement.
- Modalités d'inscriptions : le service formation de l'établissement adresse ses demandes d'inscriptions à l'ANFH.

Programme

JOUR 1 : Nous proposerons de travailler spécifiquement les thématiques suivantes : ● L'identification des acteurs de l'apprentissage et rôle de chacun ● L'organisation de l'apprentissage ● L'encadrement de l'apprenti ● L'évaluation de l'apprenti Cette réflexion a pour objectif d'amener les maîtres de stage à articuler leurs missions avec les différents acteurs de la formation, mettre en lumière et donner du sens à la complémentarité et coordination des uns et des autres impliqués dans la formation des apprentis. Les échanges

qui suivront permettront d'affiner, compléter les représentations et connaissances des maîtres de stage sur leur rôle, préalable au processus de professionnalisation

JOUR 2 :

- Identifier les étapes clés de l'apprentissage
- Identifier les acteurs et leur rôle dans le dispositif
- Identifier le parcours de formation de l'apprenti
- Identifier les conditions de recrutement du maître de stage
- Identifier les conditions d'exercice de l'apprenti

JOUR 3: Permettre l'analyse de sa pratique pour l'apprenti et identifier les points de progression. Une nouvelle forme d'apprentissage qui ne s'enseigne pas : le savoir d'expérience se construit dans un esprit de recherche que développe l'exercice de l'analyse réflexive. Évaluer le niveau de responsabilité juridique engagé lors des activités de soins réalisées par l'apprenti:
□ La gestion des cas complexes et/ou difficiles
□ Les actions possibles
□ Accompagner des apprentis en difficultés
Construire un parcours d'apprentissage adapté à chaque apprenti.

MODALITES PEDAGOGIQUES: Proposition d'outils pratiques d'organisation : Construction d'un guide d'accueil et d'intégration de l'apprenti.

Public

Être maître de stage dans le cadre de l'apprentissage

Être maître de stage dans le cadre de l'apprentissage + dans le cas d'une formation en distanciel: Avoir une caméra et un micro fonctionnels

Exercice

2026

Nature

AFR

Organisé par

SYNERGIES DCF

Durée

21 heures